

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 3			
Code	PAEG3B83ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Emilie BRASSET</b> (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité a pour objectif d'accompagner méthodologiquement les étudiants pour leur TFE.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
  - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.6 Initier et développer des projets de recherche appliquée
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

### Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable d'appliquer les différents principes méthodologiques et de mobiliser les différentes ressources : de la question de départ (problématique) jusqu'à la production d'un travail écrit réflexif (de niveau scientifique) et la présentation orale argumentée.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B83ERGA Méthodologie de la recherche 3

12 h / 2 C

## Contenu

Cette activité d'apprentissage est dispensée sous forme de TP. Les premiers TP inviteront les étudiants à travailler en ateliers ou le travail réflexif sera la ligne conductrice.

Lors des dernières séances, les étudiants présenteront le processus de réflexion qui jalonne la réalisation de leur TFE.

## Démarches d'apprentissage

Interaction enseignant - étudiant

Co-construction : inter-étudiants

travail réflexif

## Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges enseignant - étudiant, échanges étudiant - étudiant

## Sources et références

Tétreault, S; Guillez, P (2014). Guide pratique de recherche en réadaptation. Louvain la Neuve: de boeck Solal.

Van Campenhoudt, L., & Marquet, J. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales - 5e éd. Malakoff: Dunod.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

tous les documents ressources se trouvent sur Connected

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se réalise sous forme d'une évaluation continue tout au long des TP.

Etant donné que cette UE est une évaluation continue, la note du Q3 n'est pas remédiable et correspondra à la note du Q2 (80% Q1 et 20% Q2)

TP à présence obligatoire. Une absence sans motif légitime ne donne pas accès à l'évaluation finale.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	80	Evc	20	Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

### Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de

l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement sont :  
Julie Paradis et Emilie Brasset.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).